

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, il s'agira dans une large mesure de blé n° 2, n° 3, et n° 4 du Nord ainsi que de certaines quantités de blé durum et d'une petite quantité de blé rouge de l'Alberta.

Des voix: Bravo!

LA MISE EN PLACE DE WAGONS COUVERTS

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je me permets de me réjouir, moi aussi, de ce résultat. Je voudrais demander au ministre s'il peut assurer aux députés et au pays que l'on disposera, pour cette livraison, des wagons couverts voulus, dont la nécessité se fait tant sentir dans l'Ouest du pays?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, cette question a été soulevée à de nombreuses reprises et j'ai déjà fait état des discussions qui ont eu lieu entre la Commission canadienne du blé et les chemins de fer, d'une part, et entre ces organismes et moi-même, d'autre part, ainsi que de l'assurance donnée par les chemins de fer quant à la mise en place des wagons couverts conformément au programme établi par la Commission du blé, non seulement pour le transport des quantités considérées, mais pour les quantités sans précédent de blé que nous comptons exporter cette année.

Des voix: Bravo!

M. Horner: J'ai une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je donne la parole au député de Crowfoot. Je note qu'au moins 30 ou 35 députés désirent poser des questions. Nous devrions essayer de limiter le nombre des questions supplémentaires. Pour le moment, je donne la parole au député de Crowfoot.

M. Horner: Je ferai vite, monsieur l'Orateur. Étant donné les livraisons déjà annoncées par le ministère et la Commission du blé, le ministre pourrait-il assurer à la Chambre que cet engagement sera rempli, étant donné surtout les difficultés à prévoir dans les ports déjà encombrés de la tête des Lacs et de Vancouver?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, ce que je peux dire au député c'est qu'on ne néglige aucun effort pour parer à toute difficulté qui pourrait surgir.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PRIX DES PORCS ABATTUS—DEMANDE DE MESURES EN VERTU DE LA LOI SUR LA STABILISATION DES PRIX AGRICOLES

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre de l'Agriculture est absent depuis deux jours et que ma question est urgente, j'aimerais la poser à son secrétaire parlementaire. Le porc habillé s'étant vendu \$22 les cent livres sur le

[M. Douglas (Assiniboia).]

marché public de Saskatoon lundi dernier, le ministre est-il prêt à prendre des mesures en vertu de la loi sur la stabilisation des prix agricoles étant donné que le prix de soutien prévu actuellement par l'Office de stabilisation des prix agricoles est de \$22.17 les cent livres?

M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je remercie le député d'avoir soulevé la question. Je la soumettrai au ministre et je pense pouvoir donner une réponse demain.

* * *

LES GRAINS

LE COLZA—LES LIVRAISONS PAR CAMIONS AU TERMINUS DE SASKATOON

M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre à une question que le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) a posée hier au sujet des livraisons de graine de colza. On m'informe que le 14 octobre la Commission des grains a prévenu les intéressés que les terminus intérieurs de Saskatoon et d'Edmonton recevraient de la graine de colza par camions pour le compte des compagnies céréalères. Ce service fonctionne maintenant.

* * *

LES FINANCES

L'ENVOI PAR LES BANQUES DE CARTES DE CRÉDIT NON SOLLICITÉES

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Songerait-il à prendre des mesures appropriées contre les banques à charte du Canada afin d'empêcher ces institutions d'envoyer des cartes de crédit non sollicitées, ce qui met dans l'obligation tous ceux qui les reçoivent par la poste?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'examinerai volontiers les instances que le député vient de formuler.

* * *

LES CÉRÉALES

L'ARRANGEMENT INTERNATIONAL—LA POSITION DU CANADA DANS LES POURPARLERS

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, en sa qualité de ministre responsable de la Commission du blé. Le ministre voudrait-il, à la première occasion, exposer, à l'appel des motions, la position du gouvernement dans les pourparlers entamés hier par le Conseil international du blé en vue de reconduire l'actuel Arrangement international sur les céréales, et dire qui représente le Canada à ces entretiens?